

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNARD Micheline, BARITEAU Philippe, RENOU Gérard, BERNARD Gilbert, SAUNIER Luc, TERRIEN Philippe, MAHOU Jean-Yves, BARIL Marilyne, LAFORGE Fabienne, METTEN Laëtitia.

Absentes-excusées : Mesdames LAFOND Chantal, BOURDON Céline et SARRIEAU Colette.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe BARITEAU.

Ordre du jour :

- ☞ Approbation du Compte-rendu du 21 février 2011
- ☞ Affectation du résultat
- ☞ Compte de Gestion 2010
- ☞ Budget 2011
- ☞ Vote des 3 taxes
- ☞ Tarif locations 2011
- ☞ Éclairage public
- ☞ Révision PLU
- ☞ Rétrocession lotissement BERNARD
- ☞ Informations : Commission Départementale Coopération Intercommunale
- ☞ Questions diverses

Le compte rendu de la séance du 21 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

1) BUDGET 2011

Le budget 2011 s'équilibre en section de fonctionnement par 810 165.23 € et en section d'investissement par 974 228.16 € ***voté aux chapitres***

Les grands chapitres de fonctionnement sont :

205 000 € dépenses générales : charges de gestion courante

307 000 € dépenses du personnel communal

52 145 € dépenses : indemnités élus, cotisations des syndicats et subventions communales

36 502 € intérêts d'emprunt

Et les recettes de fonctionnement sont :

20 000 € remboursement frais personnel

37 000 € facturation cantine

392 704 € impôts et taxes

206 185 € dotations de l'état

4 170 € locations

La commune doit rembourser 44 398 € de capital d'emprunt

Les principaux investissements prévus pour 2011 sont :

DEPENSES :

ECOLE

Solde de l'extension du Groupe Scolaire 155 000 €

Aménagement cour, peinture, stores 10 000 €

MAIRIE - BIBLIOTHEQUE

Bureaux, armoires 2 150 €

Ordinateurs 5 000 €

TRAVAUX EN REGIE

Logement communal 10 000 €

Squat des jeunes 10 000 €

Atelier municipal 10 000 €

AUTRES INVESTISSEMENTS

Radars pédagogiques 15 000 €

Bornes trottoir	1 300 €
Raccordement des bâtiments communaux au réseau tout à l'égout	9 000 €
Travaux de démolition préfabriqué	3 000 €
Local sportif (plomberie vestiaire-douche)	4 100 €
Porte salle des fêtes	4 000 €

RECETTES :

Subventions Groupe Scolaire	365 019 €
Subvention amendes de police	11 000 €
Taxe Locale d'Équipement	43 281 €
Remboursement TVA	80 378 €
P V R	20 000 €
Emprunt	200 000 €

Le Conseil Municipal vote le budget à l'unanimité.

2) COMPTE DE GESTION 2010

Madame le Maire expose au conseil municipal le compte de Gestion 2011. Celui-ci est en concordance avec le Compte administratif 2010, voté dans la séance du 21 février 2011.

3) VOTE DES 3 TAXES

L'ensemble du conseil municipal, après discussion, décide d'augmenter les 3 taxes à 1% dont ci-joint :

	Taux 2010	Taux 2011
Taxe d'habitation	11,33 %	11,44 %
Taxe du foncier bâti	22,49 %	22,71 %
Taxe du foncier non bâti	67,40 %	68,06 %

4) TARIF LOCATIONS

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de location pour 2011.

5) ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint présente les dossiers suivants :

- extension petit rue de l'Augerie
- rue du Stade
- place du Souvenir

6) Révision Plan Local d'Urbanisme

Suite aux travaux de la commission, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la révision du PLU. Il convient de répondre à la demande de certains administrés ; de revoir certains points du règlement, de réduire les zones UL et UX et de réfléchir à l'ouverture de zone 1AU.

7) LOTISSEMENT BERNARD

Le conseil municipal accepte de reprendre le lotissement BERNARD (impasse Délidon) dans le domaine public.

8) Questions diverses : Réforme des collectivités territoriales :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales. Celle-ci prévoit la possibilité de revoir les périmètres actuels des collectivités intercommunales, la diminution des différents syndicats et l'obligation de toute commune d'intégrer une intercommunalité.

Monsieur le préfet a nommé une nouvelle commission départementale de commission intercommunale, pour notre secteur Christian BRUNIER et David BAUDON ont été désignés.

D'ici quelques semaines, Monsieur le Préfet va soumettre un nouveau schéma sur lequel les collectivités auront trois mois pour se prononcer, sachant que le choix final appartiendra à Monsieur le Préfet.

Madame le Maire fait le compte-rendu des différentes réunions organisées tant au niveau cantonal qu'au niveau de la Communauté de Communes Plaine d'Aunis. Le souhait des communes du canton d'Aigrefeuille est de maintenir notre Communauté de Communes actuelle en y intégrant les 3 communes isolées Ballon, Ciré et Ardillières. Par contre, certaines communes du canton de La Jarrie émettent le souhait d'intégrer la CDA de La Rochelle.

Le Conseil Municipal décide d'en débattre dès réception du projet préfectoral.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à minuit.